

NOTIFICATION DE DÉCISION

Dossier: nºAM610

ADNE FRANCE SAS RUE FREDERIC SAUVAGE 62300 LENS

COMMISSION D'EXAMEN

DU 10/04/2018

SIRET: 837 554 237 00011

NOTIFICATION **DU** 10/04/2018

DECISION

CERTIFICATION

VALIDITE

TRANSFERT

1552 Travaux de traitement de l'amiante

06/02/2022

Motivations:

Suite au transfert de l'activité amiante de l'entreprise ADNE (SIRET 751 791 823 00014) vers l'entreprise ADNE FRANCE SAS (SIRET 837 554 237 00011), la Commission transfère la Certification à l'entreprise ADNE FRANCE SAS.

De plus, la Commission diligente un audit siège rapproché afin de réaliser un audit documentaire (bon de commande joint).

Il est rappelé à l'entreprise ses obligations qui découlent de cette certification, à savoir respecter la réglementation en vigueur et, plus particulièrement, la norme NF X 46-010, le Règlement Général de QUALIBAT et les règles d'attribution et de suivi de la certification 1552 de QUALIBAT.



N° interne: N° affaire: Diffusion:

Pour le Président de QUALIBAT Alain MAUGARD

> Le Directeur Général Eric JOST

Le Président de la Commission

1/1



CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM610

Validité du 07/02/2018

au 06/02/2019



Situation administrative et juridique

Date de création :

20/02/2018

Dénomination sociale : ADNE FRANCE SAS

Forme juridique :

SAS

Capital:

100 000

RUE FREDERIC SAUVAGE

62300 LENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC ARRAS 837554237

Téléphone: Portable:

03 21 08 63 70

Fax: 03 21 08 64 13

Etablissement: Principal

06 70 80 96 13

Responsabilité légale: LADJALI DJAMEL PRÉSIDENT

Numéro Siret: 837 554 237 00011

Code NACE:

3900Z

Numéro caisse de congés payés: 43331T 01

Assurance Responsabilité travaux :

Responsable Technique: FILIPIAK BLANDINE

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

SMABTP F56515E 1254.000 /2 093493

Site internet :

Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2017

E-mail:

bfilipiak@ads-adne.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	31	EFF3	5 062 698	CA6
Dans l'activité	31	EFF3	5 062 698	CA6

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution**	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment	10/04/2018	06/02/2022
	Ouvrages intérieurs de bâtiment		
	Installations industrielles		
	Niveau d'empoussièrement : 3 - Date màj du D.U. : 01/02/2018		

^{*} Abréviations : PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD

Richard THOMAS

^{**} ou du plus récent renouvellement